



Le 31 mai 2015

La Coalition « Touche pas à mes régions »

Objet : Appui au document rédigé pour la Coalition « Touche pas à mes régions »

Par la présente, je vous transmets mon appui au document rédigé au nom de la coalition identifiée en objet. Je considère que ce document montre bien l'absence d'engagement du gouvernement en regard de la vitalité des territoires, notamment en ce qui concerne les instances de gouvernance. Mon appui est basé sur mon expérience en tant que chercheur spécialisé dans le domaine du développement régional et de l'innovation sociale en milieu territorial. La lecture du document m'a soulevé de fortes inquiétudes. Ces inquiétudes sont dues notamment à l'inconsistance de l'argumentation qui soutient les mesures gouvernementales en regard des connaissances que nous procure la recherche scientifique en ce qui concerne la planification et le développement des territoires.

À cet égard, deux éléments importants doivent être soulignés. Le premier porte sur la nécessité du développement des capacités, ce qu'on désigne comme l'*empowerment*. Seul ce type d'accroissement des capacités des acteurs et des citoyens peut permettre la réalisation de choix qui arrivent le bien-être commun et les intérêts individuels. Or, ces capacités résultent de l'apprentissage collectif, des interrelations entre les acteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux, etc.

Le deuxième élément concerne l'entrepreneuriat local. À cet égard, diverses recherches ont démontré l'importance de mettre en place une économie de proximité. Mais cette proximité ne doit pas être que physique, elle doit être aussi et surtout relationnelle. Les auteurs en économie territoriale parlent de « proximité organisée ». Par qui ? Évidemment, par des instances qui mettent en relation les entreprises, les organismes privés et publics qui produisent des services, les centres qui forment la main-d'œuvre, les divers organismes financiers, les institutions qui produisent des connaissances pouvant être mises en valeur par les entreprises et les producteurs de services, tout cela afin de créer des interrelations et des collaborations qui facilitent la synergie et l'innovation.

On pourrait penser que le seul fait de vivre dans un territoire génère la collaboration entre les acteurs. Nos recherches nous indiquent que ce n'est pas le cas. Ce sont des instances et

des actions vouées à la mise en réseau et à la coordination des acteurs qui peuvent le faire, et ce pour plusieurs raisons : 1) parce que les réseaux se construisent plus facilement sur un plan sectoriel, soit la santé, l'éducation, l'agriculture, les secteurs industriels, la petite enfance, etc.; 2) parce que les ressources étant rares, les acteurs sont en concurrence; 3) parce que le développement des territoires se fait rarement sous le signe de l'unanimité, ce qui exige des mécanismes de concertation; 4) parce que la mise en réseau des acteurs demande des savoir-faire, des expertises nécessaires pour la planification stratégique, l'accompagnement et l'évaluation du développement territorial.

Nous avons démontré à travers nos recherches que le développement des territoires est un processus collectif ancré sur la mobilisation commune des ressources, le leadership, la gouvernance diversifiée et inclusive, le sentiment d'appartenance à un territoire, l'identité. Dans ce type de processus, la place des organismes de concertation est centrale. Il est donc important de revoir les prémisses qui soutiennent l'actuelle réforme et de considérer les territoires comme des scènes où des acteurs agissent collectivement pour le bien commun, de façon concertée, et où la société civile a une place.

Votre document montre bien l'importance de débattre au sujet des réformes gouvernementales car elles vont à l'encontre du type de processus collectif que je viens d'évoquer. Ce n'est qu'en renforçant les capacités collectives des territoires, et non pas en les affaiblissant, qu'il sera possible d'arrimer la performance économique au développement économique des territoires et de favoriser ainsi le développement durable de l'ensemble de la société québécoise.

En espérant que ceci aidera à apprécier l'importance des constatations dont fait état votre document, je vous transmets mes salutations les plus amicales.

A handwritten signature in blue ink, reading "J. Klein". The signature is written in a cursive, flowing style.

Juan-Luis Klein, Ph.D  
Professeur titulaire au département de géographie  
Directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)  
Université du Québec à Montréal